

Listeria monocytogenes (Listériose)



Mise à jour
13/11/2024

Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Listeria monocytogenes

Réservoir

Animaux domestiques et sauvages, sol, fourrage

Mode de transmission



Par la consommation d'aliments contaminés: viande fumée ou salée, pâtés, volaille, poisson, fromages au lait cru



Par voie transplacentaire lors de la grossesse ou lors d'accouchement par voie basse

Période d'incubation

3 à 70 jours (médiane 3 semaines)

Durée d'infectiosité

Pas de transmission interhumaine, hormis durant la période néonatale

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Aucune, application des Précautions Standard


Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains




Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique



Gants

-  Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée
-


Blouse de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
-

Masque de soins


-  Si risque de projections de liquides biologiques
 -  Lors de symptômes respiratoires
-

Lunettes de protection

-  Si risque de projections de liquides biologiques
-

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel

- Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
-

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
 - Utiliser les sacs à linge usuels
 - Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité
-

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
 - Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
 - Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement
-

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles
-

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Déclaration du médecin dans un délai de 1 jour
